

PARQUET DU RUANDA
KIGALI
--:--/

N° 251/ D.6

Kigali, le 1 février 1950.-

214/24-5
3-2-5-0.

O L J E T :

Rapport annuel 1949.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire

J'ai l'honneur de vous demander de

bien vouloir me faire parvenir pour le 15
février 1950 au plus tard un nouveau tableau
dont modèle ci-joint en remplacement de la
première partie du tableau n°6 annexé à ma
lettre n° 1241/T.6 du 6 décembre 1949 (6ème
annexe).

Ruhengeri



6888

LE GÉNÉRAL DU PROCUREUR DU ROI,

Ch. S A C R E ,

A MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE

DE & A

ASTRIDA
BYURDA
KIDUNGU
KIGALI
KISENYI
NYANZA-RUANDA
RUHENGURI
SHANGUGU.

RAV - THE AFRICAN VILLAGES

	Indig.	Non indig.	Indig.
Amendes infligées	1875		
" perçues	2060		
Frais taxés	2306		
" perçus	1515,50		
Droit proportionnel 4%	—		
Produits des confiscations	—		
Amendes transactionnelles (O.M.P. et O.P.J.)	31.470		
Autres recettes judiciaires (P.V. de constat, radiation d'huis- sier etc.....)			